



AUTHENTI' CITY

Appel à candidatures.

Constitution du Conseil consultatif de la participation citoyenne.

Suite aux élections communales, la ville de Spa va procéder à la constitution du Conseil consultatif de la participation citoyenne (CCPC).

Vous êtes Spadois et vous avez envie de vous impliquer dans la vie sociale et culturelle de votre ville, de prendre une part active à la réflexion, au débat, de participer à des projets, etc. ?

Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter les citoyens Spadois.

Quelles implications pour les futurs membres ?

- ✓ Représenter les citoyens.
- ✓ Participer aux réunions (minimum 3 fois par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions.

Qu'est-ce que le CCPC ?

- ✓ Un espace de dialogue et d'échange qui donne la possibilité aux citoyens d'interpeller directement les pouvoirs locaux et qui les initie à la pratique et à l'importance de l'élaboration de propositions concrètes et circonstanciées.
- ✓ Un espace de création de projets d'intérêt collectif en lien avec les préoccupations des Spadois et celles de la Ville.
- ✓ Composée de 14 membres avec voix délibérative, les 4 premiers membres sont les représentants de chaque groupe politique constituant le Conseil Communal (MR, Alternative Plus, Osons Spa, SPA), les 6 membres suivants sont attribués aux comités de quartier (Creppe, Nivezé, Winamplanche, Vieux-Spa, Quartier du tennis, Waux-Hall) et enfin les 4 derniers membres sont attribués par tirage au sort parmi l'appel à candidature.

Concrètement ?

- ✓ Un tirage au sort déterminera les candidats retenus parmi les candidatures valides reçues.
- ✓ Pour participer, il faut être un électeur spadois et ne pas avoir été candidat aux élections communales précédant l'installation du CCPC.
- ✓ Il s'agit d'une participation non rémunérée.
- ✓ Les candidatures doivent parvenir à l'administration communale au service accueil - info@villedespa.be, pour le 17 mai 2019 à 12h au plus tard.
- ✓ Le tirage au sort aura lieu le 23 mai 2019, lors du Conseil communal.